



Le 13 mars 2020

## **ARRET ANNUEL DE NAVIGATION SUR LE BAS RHONE DU 8 AU 19 MARS** **Maintenance et expertise technique sur les 14 écluses du Bas-Rhône pour sécuriser la voie d'eau et garantir un service de qualité aux navigants**

**Comme chaque année, CNR effectue l'entretien de ses écluses à grand gabarit de Lyon à la Méditerranée. Les écluses du Bas-Rhône\* sont fermées depuis le dimanche 8 mars, 21 heures jusqu'au jeudi 19 mars, 5 heures, à l'exception de Port-Saint-Louis-du-Rhône, arrêtée du 22 mars 21 heures au 2 avril, 5 heures. Le franchissement des écluses est interrompu, la navigation restant possible sur un même bief.**

Pour limiter l'impact sur la navigation, CNR concentre chaque année ses interventions au mois de mars, sur 10 jours maximum et **mobilise plus de 300 personnes** (CNR et entreprises extérieures) sur les 14 écluses à grand gabarit du Bas-Rhône. En dehors de cette période de maintenance, CNR dispose de 168 heures maximum par an d'arrêt pour des travaux ou gérer les incidents.

Cette démarche préventive, qui combine fiabilisation du patrimoine fluvial et modernisation technologique, répond aux cahiers des charges de CNR, concessionnaire du fleuve.

### **Des interventions diverses d'inspection et de maintenance sur les ouvrages**

Les travaux concernent le **génie civil des ouvrages, les équipements électromécaniques et les automatismes**. Ils relèvent à la fois de travaux récurrents sur l'ensemble de l'écluse (vidange du sas, entretien et nettoyage) et de maintenance programmée des organes de vantellerie, notamment des portes (structure, galets, rails, prises d'eau, vannes, grilles, peinture...) ainsi que des opérations d'entretien et de réparation touchant au génie civil. Des abaissements de plan d'eau sont réalisés sur certains biefs afin d'entretenir les parements.

CNR engage également lors de cet arrêt de navigation annuel des **expertises techniques approfondies** pour vérifier l'état des matériels et programmer des travaux ultérieurs.

Pour l'auscultation des parties immergées des ouvrages ne pouvant être mises à sec, CNR recourt à des plongeurs et à des robots, qui apportent en temps réel un diagnostic détaillé en 3D des structures de génie civil immergées grâce aux caméras vidéo, acoustique et scanner embarqués.

Sur le secteur de Sablons (38), ce temps d'arrêt annuel programmé de la navigation, décidé avec VNF et en concertation avec les navigants, est mis à profit par les équipes CNR pour mener le maximum d'interventions nécessaires à la remise en service de l'écluse, accidentée le 18 février dernier. En fonction des opérations déjà menées et sous réserve du bon déroulement des tâches restant à réaliser, **l'écluse de Sablons pourrait donc être rendue à la navigation entre le jeudi 26 mars et le lundi 30 mars. En tout état de cause, la reprise de la navigation sur ce secteur sera soumise à autorisation de la part des autorités.**

*\* Les écluses de plaisance du Haut-Rhône, à Chautagne et du canal de Savières, seront fermées entre le 23 mars 8h au 03 avril à 16h30. L'écluse aval de Belley sera fermée le 16 mars à 08h00 jusqu'au 3 avril 16h30.*

### **CONTACTS PRESSE**

Béatrice Ailloud : 04 72 00 67 21/ [b.ailloud@cnr.tm.fr](mailto:b.ailloud@cnr.tm.fr) - Quentin Péchoux : 04.26.23.17.87 / [q.pechoux@cnr.tm.fr](mailto:q.pechoux@cnr.tm.fr) /

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : [www.twitter.com/CNR\\_Officiel](https://www.twitter.com/CNR_Officiel)



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Plus globalement, et en tant que gestionnaire de 18 plateformes industrielles multimodales, d'un réseau dense de quais publics de Lyon à la Méditerranée et promoteur de la navigation tant de marchandises que de passagers, CNR vise la meilleure disponibilité de la voie d'eau et la qualité des services offerts aux navigants.

Dans cette optique, son **Centre de Gestion de la Navigation, depuis Chateauneuf-du-Rhône**, surveille 7jours/7 les 330 kms de voies navigables entre Lyon et la Méditerranée, télé-conduit les écluses et contribue à optimiser le niveau de service : amélioration du temps d'éclusement et de la sécurité ; information complète en temps réel sur le trafic et les conditions météo ; alerte et orientation des secours lors d'incident de navigation...

CNR est certifiée ISO 9001-Version 2008, renouvelée en 2014, pour sa gestion de la voie navigable.

### Chiffres-clés navigation 2019

- Tonnage transporté : - 1 % sur le trafic ayant transité aux écluses par rapport à 2018
- Flux : augmentation de + 6.9 % par rapport à 2018
- Conteneurs : + 8.6 % par rapport à 2018
- Eclusages : 85 485, +1.5 % par rapport à 2018 (84 552)
- Nombre de bateaux éclusés : 65 055, +1.8 % par rapport à 2018 (63 915)
- Passagers transportés (à bord de paquebots de croisières) : + 5.2 % par rapport à 2018.

### **A propos de CNR**

CNR (la Compagnie Nationale du Rhône) est le 1<sup>er</sup> producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable (eau, vent, soleil) et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles. Elle dispose ainsi de 18 plateformes industrielles multimodales de Lyon à la Méditerranée, qui accueillent 230 clients, industriels et acteurs logisticiens, et un réseau de quais publics qui maille le territoire pour favoriser le transport de marchandises par voie d'eau. CNR favorise également l'intermodalité par la requalification de ses sites industriels et portuaires historiques, afin d'adapter l'offre de services aux besoins actuels du monde économique et par la création de nouvelles infrastructures en partenariat avec les acteurs locaux.

Société Anonyme d'Intérêt Général, CNR se singularise par son modèle industriel articulé autour du développement des territoires et par son système unique de partage avec ses parties prenantes de la valeur créée localement. Depuis plus de 15 ans, ses Missions d'Intérêt Général, élaborées en concertation avec les parties prenantes, renforcent ce lien étroit avec les territoires.

CNR est une entreprise au capital majoritairement public (collectivités locales, Caisse des Dépôts). Son actionnaire industriel de référence est le groupe ENGIE.

### **CONTACTS PRESSE**

Béatrice Ailloud : 04 72 00 67 21/ [b.ailloud@cnr.tm.fr](mailto:b.ailloud@cnr.tm.fr) - Quentin Péchoux : 04.26.23.17.87 / [q.pechoux@cnr.tm.fr](mailto:q.pechoux@cnr.tm.fr) /

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : [www.twitter.com/CNR\\_Officiel](https://www.twitter.com/CNR_Officiel)